

Société des Abattoirs de Nouakchott (SAN)

**Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes
sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015**

SOCIETE DES ABATTOIRS DE NOUAKCHOTT (SAN)

**RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

SOMMAIRE

1. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
 - a. Opinion sur les comptes annuels
 - b. Vérification et informations spécifiques
2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
3. ETATS FINANCIERS
 - a. Bilan Actif
 - b. Bilan passif
 - c. Comptes de résultats Charges
 - d. Comptes de résultats Produits
4. NOTE SUR LES ETATS FINANCIERS
5. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NOTES SUR LES PRINCIPES
COMPTABLES
6. NOTES EXPLICATIVES COMPTES DE CHARGES
7. NOTES EXPLICATIVES COMPTES DE PRODUITS

1. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que Monsieur le Ministre des Finances m'a confiée par note de service de son Secrétaire Général, n° 00118/12/MF/SG du 07 avril 2012, j'ai procédé à l'audit des états financiers (Bilan et comptes de résultats) de la Société des Abattoirs de Nouakchott pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la Direction de la SAN. Il m'appartient, sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

a. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

L'audit a été réalisé selon les normes et pratiques nationales applicables en Mauritanie (MSA). Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. L'audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-dessous.

La seule réserve à formuler est relative à la non libération par les actionnaires autres que l'Etat, de la totalité du Capital social de la SAN inscrit au bilan pour un montant de 553 000 000 d'ouguiya.

Sous réserve des faits exposés ci-dessus dans la limite des contrôles effectués, je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

b. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

En application de la Loi, je dois vous signaler les informations spécifiques suivantes :

- Les déficits cumulés par la société ces six derniers exercices soit 470 687 760.84 UM, résultent essentiellement à la non application des taxes d'abattages prévues dans le plan de redressement de 1999. A cela s'ajoute l'absence de subventions substantielles de la part de l'Etat pour compenser la non application des taxes permettant de couvrir les charges de la société. Sans prise de décision pour assainir cette situation, les déficits cumulés absorberont le capital inscrit.

Le non versement des retenues d'ITS sur les salaires et celles effectuées sur les factures fournisseurs procure une Trésorerie indue à la société.

Nouakchott, le 30 mars 2016

Le Commissaire aux comptes

Rolande SAKHO

A circular blue stamp with the text "SOCIÉTÉ DES ABATTOIRS DE NOUAKCHOTT (SAN)" around the perimeter and "Expert Comptable" in the center. A signature in black ink is written over the stamp.

2. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 439
DE LA LOI 05-2000 PORTANT CODE DU COMMERCE**

En application de l'article 439 de la Loi 05-2000 portant Code du commerce, je vous informe que je n'ai pas connaissance des conventions visées à l'article 441 de cette Loi.

- I. Convention conclue au cours de l'exercice et dont l'exécution se poursuit : NEANT
- II. Convention conclue au cours d'un exercice antérieur et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice : NEANT

Nouakchott le 30 mars 2016

Le commissaire aux comptes

Rolande SAKHO



3. ETATS FINANCIERS

- a. Bilan Actif
- b. Bilan Passif
- c. Comptes de résultats Charges
- d. Comptes de résultats Produits

4. NOTE SUR LES ETATS FINANCIERS

EXPLOITATION

A. RESULTATS

L'exercice clos au 31 décembre 2015 se solde par un résultat déficitaire de 63 256 616.54 UM, contre 41 947 208.34 UM en 2014. L'augmentation du déficit de l'exercice 2015 est due essentiellement à un chiffre d'affaires faible et à des frais d'exploitation élevés causés par la vétusté des équipements utilisés et ce malgré une gestion rigoureuse et maîtrisée par la direction de la SAN. Par ailleurs, la subvention de l'Etat de 26 Millions accordée en 2014 n'a pas été reconduite en 2015, d'où une augmentation du déficit de plus de vingt millions d'ouguiya.

Il est à noter que les engagements pris par la SAN auprès de la SOMELEC et la CNSS en vue d'éponger ses dettes envers ces tiers n'ont pas fait l'objet de versements au cours de l'exercice 2015. La situation financière de la SAN est alarmante, au point que la direction n'a pu reverser à la CNSS et à la CNAM aucune cotisation au titre de l'exercice 2015.

B. CHARGES

Les charges d'exploitation y compris les amortissements ont diminué dans leur ensemble de 11 077 391,80 UM par rapport à 2014. Cette diminution de 6,18% est due essentiellement à la diminution des ressources (32 336 800 ,00 UM). Le poste « Entretien » reste une charge

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	Montants bruts	Amortissements	Totaux partiels	Valeur nette Exercice 2015	Valeur nette Exercice 2014
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	524 809 208,74	413 599 283,36	111 209 925,38	111 209 925,38	128 831 026,91
Bâtiments	352 325 818,00	245 275 417,27		107 050 400,73	124 456 691,63
Matériels d'exploitation	84 990 540,74	82 796 089,76		2 194 450,98	2 997 920,31
Matériels de transport	67 769 698,00	67 769 698,00		-	-
Matériels de bureau et Informatiques	8 302 199,00	7 068 009,08		1 234 189,92	466 957,92
Mobiliers de bureau	5 513 053,00	5 106 586,25		406 466,75	448 740,80
Mobiliers de logement	2 780 696,00	2 456 279,00		324 417,00	632 916,67
Installation Agencement					
Aménagements	3 127 204,00	3 127 204,00		-	- 172 200,42
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 100,00	-	-	21 100,00	21 100,00
Dépôts et Cautionnements	21 100,00			21 100,00	21 100,00
VALEURS REALISABLES	143 250 625,00	-	-	143 250 625,00	142 518 069,00
Fournisseurs débiteurs					
Clients et comptes rattachés	60 200,00			60 200,00	60 200,00
Personnel et comptes rattachés	2 211 260,00			2 211 260,00	1 478 704,00
Etat et autres Collectivités publiques	2 000 000,00			2 000 000,00	2 000 000,00
Associés capital souscrit et appelé	138 979 165,00			138 979 165,00	138 979 165,00
Comptes d'attente à régulariser					
DISPONIBILITES	842 392,58	-	-	842 392,58	21 694 414,46
Banques	835 799,58			835 799,58	21 597 513,46
Caisse	6 593,00			6 593,00	96 901,00
	668 923 326,32	413 599 283,36	111 209 925,38	255 324 042,96	293 064 610,37

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

PASSIF	Totaux	Totaux partiels	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
CAPITAUX PROPRES	553 000 000,00		553 000 000,00	553 000 000,00
Capital social	553 000 000,00		553 000 000,00	553 000 000,00
CAPITAUX PROPRES	- 470 687 760,84	-	- 470 687 760,84	- 407 432 043,63
Résultat net des exercices antérieurs (perte)	- 407 431 144,30		- 407 431 144,30	- 330 425 292,42
Résultat net de la période (perte)	- 63 256 616,54		- 63 256 616,54	- 9 325 197,67
Situation nette	82 312 239,16		82 312 239,16	145 567 956,37
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-	-
DETTES A COURT TEME	173 011 803,80		173 011 803,80	147 496 654,00
Fournisseurs et comptes rattachés	1 062 467,00		1 062 467,00	1 062 467,00
Personnels et comptes rattachés	12 439 380,00		12 439 380,00	12 487 665,00
Etat et autres Collectivités publiques	152 704 748,00		152 704 748,00	128 220 784,00
Créditeurs divers	6 715 738,00		6 715 738,00	5 725 738,00
Banques	89 470,80		89 470,80	
Totaux	255 324 042,96		255 324 042,96	293 064 610,37

TABLEAU DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2015

Charges			
Débit	Exploitation	Hors exploitation	Total
ats d'approvisionnement	12 230 623,00		12 230 623,00
ges externes à estissement	10 398 653,00		10 398 653,00
ges externes à l'activité	27 570 996,68		27 570 996,68
s-Total	50 200 272,68		50 200 272,68
ges et pertes diverses	1 110 000,00		1 110 000,00
s de personnel	107 925 642,00		107 925 642,00
ations aux amortissements et visions	19 963 301,86		19 963 301,86
s-Total	128 998 943,86	0,00	128 998 943,86
ultats avant impôts	179 199 216,54		179 199 216,54
AL			0,00
al charges	179 199 216,54	0,00	179 199 216,54

TABLEAU DES RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2015

Produits			
Crédit	Exploitation	Hors exploitation	Total
Recettes d'abattage	115 942 600,00		115 942 600,00
Autres produits et prestations			0,00
Sous-Total	115 942 600,00	0,00	115 942 600,00
Produits et profits exceptionnels			0,00
Subvention d'exploitation	0,00		0,00
Sous-Total	0,00	0,00	0,00
Total	115 942 600,00		115 942 600,00
Perte de l'exercice	63 256 616,54		63 256 616,54
Total produits	179 199 216,54	0,00	179 199 216,54

importante pour la Société compte tenue de la vétusté du matériel de transport et d'exploitation.

Les dépenses effectuées sous cette rubrique sont de 4 157 620,00 UM contre 4 894 320 UM en 2014.

C. RECETTES

Les recettes d'exploitation ont régressé de 6 336 800 UM soit 5,18 % des recettes de l'exercice 2014. Ce résultat ne fait qu'accentuer les difficultés financières de la société.

BILAN

A. TRESORERIE IMMEDIATE

La comparaison entre le disponible et l'exigible à court terme fait ressortir un déficit de 172 169 410.42 UM (842 392.58 – 173 011 803.00). Ce déficit était de 125 802 239.54 UM au 31 décembre 2014. Ce ratio négatif depuis ces derniers exercices, signifie que la société ne peut faire face par sa trésorerie immédiate à ses engagements. Cette situation est consécutive à la faiblesse du chiffre d'affaires. La situation financière de la SAN s'aggrave d'année en année. Il est urgent que l'Etat intervienne pour sauver cette société d'utilité publique. Si des mesures ne sont pas prises dans l'immédiat cette société risque la cessation de paiement et ne pourra plus assurer les prestations pour lesquelles elle a été créée. Il conviendrait, pour redresser cette situation que l'Etat prenne les mesures suivantes :

- Accorder à la SAN une subvention au moins égale au montant de son déficit pour lui permettre de moderniser ses équipements d'exploitation vétustes et de renouveler son parc automobile ;
- Eponger ses dettes auprès de la CNSS, le CNAM et du TRESOR ;
- Réactualiser les taux de la taxe d'abattage proposés en 1999 et non encore appliqués ;
- Ouvrir son capital à d'autres actionnaires.

B. FONDS DE ROULEMENT

Ce ratio fait ressortir la différence entre l'exigible et la somme du disponible et du réalisable soit $(842\,392.58 + 143\,250\,625.00 - 173\,011\,803.00) = -28\,918\,785.42$ UM ; Ce ratio est négatif et démontre que la SAN n'est plus en mesure de couvrir ses dettes malgré le positionnement des actionnaires dans le poste « Réalisable du bilan » pour un montant appelé et non payé de 138 979 165 UM.

C. EMPLOI DES RESSOURCES

Les capitaux propres 82 312 239.16 UM sont nettement inférieurs aux immobilisations qui s'élèvent au 31 décembre 2015 à 524 809 208.74 UM

Ce ratio fait ressortir que les capitaux propres diminuent par l'enregistrement des déficits tandis que la société continue pour les besoins de son exploitation de réaliser des investissements (aménagement des locaux, acquisition de matériels d'exploitation et de bureau).

D. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

Il y a aussi lieu de noter que la capacité d'autofinancement est négative à la fin de cet exercice par le fait que la différence entre le résultat de l'exercice et la dotation d'amortissements est de 83 219 918.40 UM alors que celle de 2014 était de - 62 165 855.02 UM.

Tous ces ratios et analyses démontrent cruellement que la société est dans une situation alarmante et il y a lieu que des décisions soient prises rapidement pour augmenter son capital en injectant des fonds pour remplacer le matériel vétuste et moderniser l'entreprise, d'appliquer des taux actualisés des taxes d'abattage et d'obtenir du Ministère des Finances une remise gracieuse de l'ensemble de ses dettes au titre d'Impôts divers (ITS, IMF, TVA). En ce qui concerne la CNSS et la CNAM, il s'agit là, de cotisations sociales, un protocole d'accord devrait être négocié pour un étalement des paiements afin que les fonds qui pourraient être versés à la SAN ne soient pas absorbés par le règlement de ces dettes.

CREDITEURS DIVERS

Le poste « Débiteurs et Créditeurs divers » enregistre un montant de 6 715 738,00 UM au 31 décembre 2015 contre 5 725 738,00 UM au 31 décembre 2014 ; il est analysé dans la rubrique « 5 » ci-après ;

5. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES

1. Présentation de la société

La société des Abattoirs de Nouakchott au capital initial de 553 millions d'ouguiya, dont le siège social est à Nouakchott a été créée par décret n° 97-059 en conseil des ministres, le 11 juin 1997, conformément aux dispositions de l'ordonnance 90.09 du 4 avril portant statut des Etablissements publics.

L'objectif de la SAN, d'une part, est répondre aux besoins de la ville de Nouakchott en matières d'abattoirs et d'aires d'abattages dans le respect des règles minimales d'hygiène et de salubrité conformément aux pratiques d'abattage de la Charia Islamique. D'autres part la transformation, la valorisation et la commercialisation sur les marchés intérieurs et extérieurs, des produits d'origine animale et toutes autres activités connexes

L'Etat Mauritanien est détenteur du capital de la société à hauteur de 70.6 % constitué principalement de l'apport du coût des investissements pour la réalisation de la société. Toutefois cette part peut être majorée du coût des investissements des infrastructures d'abattage que l'Etat aura à réaliser. Le reste du capital est ouvert aux collègues d'actionnaires ci – après au prorata de leur apport effectif dans la limite fixée par le décret du conseil des ministres.

- La commune de Nouakchott	10%
- La fédération Nationale corporative des bouchers de Mauritanie	4%
- La Fédération des agriculteurs et Eleveurs de Mauritanie	3%
- Le Groupement National des associations Pastorales	3%
- La Fédération Nationale des Eleveur de Mauritanie	3%
- La fédération des Commerçants de Bétail	3.4%
- Autres porteurs	3%

La société est placée sous la tutelle du Ministère chargé du développement rural et de l'environnement. Elle est soumise au contrôle institué par les dispositions de l'ordonnance 90-09 du 4 avril 1990.

2. Principes comptables

2.1 Base d'Etablissement des comptes

Les comptes annuels sont établis sous la responsabilité de la Société des Abattoirs de Nouakchott (bilan, compte de résultat, tableaux annexes) sur la base des coûts historiques conformément aux prescriptions du plan comptable mauritanien et suivant les principes comptables particuliers afférents à la nature de l'activité de la Société SAN.

Les présents états financiers reflètent la situation des dépenses effectuées et des ressources obtenues par la société SAN dans le cadre de son activité afférent à l'exercice 2015. Ils sont établis pour la période

allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, sur la base de principes comptables applicables en Mauritanie.

LES BIENS

Les biens sont comptabilisés dès la date de mise en service, date d'entrée dans le patrimoine. Les biens acquis sont inscrits en comptabilité à leur coût direct d'acquisition, c'est à dire le prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Dépréciations des biens acquis :

A l'arrêté des comptes la société procède à la constitution d'un amortissement pour constater la perte subie les immobilisations qui se déprécient avec le temps selon la méthode dite linéaire et suivant les taux ci – après indiqués :

- Bâtiments et constructions	5%
- Matériels d'exploitation	20%
- Matériel de transport	25%
- Matériel de bureau et informatique	10%
- Mobilier de bureau et de logement	10%
- Installation aménagement	10%

NOTES EXPLICATIVES

1. ACTIF

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le poste immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2015 à 524 809 208.74 UM et s'analyse comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Valeurs brutes au 31/12/2014	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2015
Bâtiments	352 325 818.00			352 325 818.00
Matériels d'exploitation	84 665 740.74	324 800.00		84 990 540.74
Matériel de transport	67 769 698.00			67 769 698.00
Matériels de bureau et informatique	6 773.199.00	1 529 000.00		8 302 199.00
Mobilier de bureau	5 025 553.00	487 500.00		5 513 053.00
Mobilier de logement	2 780 696.00			2 780 696.00
Agencement, aménagement, installation	3 127 204.00			3 127 204.00
TOTAUX	522 467 908.74	2 341 300.00		524 809 208.74

Au cours de l'exercice, la société SAN a procédé à l'acquisition de l'actif immobilisé, ces acquisitions ont affecté les postes suivants :

Matériel d'exploitation, 324 800.00 UM

- 1 moto –pompe Diesel 4 pouces 324 800.00

Total 324 800.00

Matériel informatique : 1 529 000.00 UM

- 1 imprimante Kyocera KMFS1120FP 50 000.00
 - Ordinateur HP Compact 400Go 406 000.00
 - Ordinateur portable TOSHYBA 417 600.00
 - Unité informatique HP PRO Séries MT 406 000.00
 - 1 imprimante Kyocera Ecosys FS 1030D 110 200.00
 - 1 Onduleur 1000W 63 800.00
 - 1 Imprimante 75 400.00

Total 1 529 000.00

Mobilier de bureau 487 500.00 UM

- 1 fauteuil de bureau	52 500.00
- 1 bureau simple avec retour	145 000.00
- 10 chaises visiteurs	139 200.00
- 4 tapis de 3 m x2 m	<u>150 800.00</u>

Total 487 500.00

1.2 AMORTISSEMENTS CUMULES

POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE	Valeurs brutes au 31/12/2015	Dotations de l'exercice 2016	Dotations des exercices antérieurs	Total amortissements au 31/12/2015	Valeurs nettes au 31/12/2015
Batiments	352 325 818,00	17 606 290,90	227 869 126,37	245 475 417,27	106 850 400,73
Matériels d'exploitation	84 990 540,74	1 129 169,33	81 667 820,43	82 796 989,76	2 193 505,98
Matériel de transport	67 769 698,00		67 769 698,00	67 769 698,00	0,00
Matériels de bureau et informatique	8 302 199,00	761 768,00	6 306 241,08	7 068 009,08	1 234 189,92
Mobilier de bureau	5 513 053,00	529 774,05	4 576 812,20	5 106 586,25	406.466.75
Mobilier de logement	2 780 696,00	108 500,00	2 147 779,33	2 256 279,33	524 416.67
Agencement, aménagement, installation	3 127 204,00	-172 200,42	3 299 404,42	3 127 204,00	0.00
TOTAUX	524 809 208,74	19 963 301,86	393 636 881,83	413 599 283,36	111 209 025,05

Immobilisations financières : 21 100

Ce poste enregistre les dépenses correspondantes aux dépôts et cautionnements exigés par la Somelec pour l'abonnement en électricité de la société. Ce poste n'a connu aucune évolution en 2015.

3.4 Clients et comptes rattachés : 60 200.00 UM

Le poste clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2015 à 60 200 UM et s'analyse comme suit :

- Boucherie Akid	50 000.00
- Clients El Mina	<u>10 200.00.</u>
Total	60 200.00

3.5 Personnels et comptes rattachés : 2 211 260.00 UM

- Avances et acomptes versés au personnel	<u>2 211 260.00</u>
- Total	2 211 260.00

Les recommandations faites sur l'exercice précédent ont été prises en compte par le comptable. Le compte « avances aux personnels » reflète les avances accordées et les remboursements effectués au cours de l'année. Le solde de ce compte s'élève à 2 211 260 UM et s'analyse comme suit :

Reliquat des prêts et avances accordés au personnel

Noms et prénoms des personnels bénéficiaires d'avances	Montant des avances accordées	Montants remboursés au cours de l'exercice 2015	Soldes au 31/12/2015
Report à nouveau non détaillé	26 944,00		26 944,00
Said Ould Ahmed (2014)	60 000,00	60 000,00	0,00
Baba Niass (2014)	50 000,00	0,00	50 000,00
Abdallahi Ould Amar (2014)	120 000,00	0,00	120 000,00
Baguily (2014)	30 000,00	0,00	30 000,00
Mohd Abdallahi O. Sebrou (2014)	1 123 579,00	400 000,00	723 579,00
Mohd Abdallahi O. Sebrou (2015)	1 510 737,00	500 000,00	1 010 737,00
Baba Niass (2015)	120 000,00	0,00	120 000,00
Fatimetou (2015)	200 000,00	80 000,00	120 000,00
Mariem Blal (2015)	100 000,00	90 000,00	10 000,00
Mohamed Mahmoud (2015)	60 000,00	60 000,00	0,00
Abdel Khader (2015)	50 000,00	50 000,00	0,00
Said Ould Ramdam (2015)	50 000,00	50 000,00	0,00
	3 501 260,00	1 290 000,00	2 211 260,00

3.5 ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES

Le solde du compte correspond à la subvention d'exploitation accordée par l'Etat à la société SAN, ce compte correspond au report à nouveau de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

- Etat subvention d'exploitation	2 000 000, 00 UM
----------------------------------	------------------

3.7 Associé capital souscrit appelé non versé

Il s'agit de la part du capital social souscrit appelé et non encore versé par les actionnaires. Ce reliquat doit être versé en numéraire (décret portant création de la SAN) contrairement à l'article 403 du code du commerce stipulant les apports en numéraires doivent être versés dans un délai qui ne peut dépasser 5 ans. En

tout état de cause le versement du surplus doit être effectué dans les 5 années suivant l'immatriculation de la société.

La part du capital en numéraire non encore versé (24.59% du capital social) s'élève au 31 décembre 2015 à 138 979 165,00 UIM et s'analyse comme suit :

3.8 Capital souscrit appelé et non versé 138 979 165.00 UIM

4 Disponibilités

Cette rubrique correspond au solde des comptes de trésorerie au 31 décembre 2015 ouverts à la BAMIS sous le n° 001 001281 20 1- 26, à la BMCI sous le n° 00 149 236 15 01 33, et au Trésor public sous le n° 4303002 83. Le compte de la BCM a été nivelé en 2011, conformément à la lettre circulaire du MEF visant à assainir les finances publiques et au nivellement de ces comptes.

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 842 392.58 UIM et s'analyse comme suit :

	2015	2014
- Banque BAMIS	813 142.53	2 956 716.53
- BMCI		10 080 144.88
- Trésorerie Générale RIM	22 657.05	8 560 652.05
- Caisse	<u>6 593.00</u>	<u>96 901.00</u>
Total	842 392.58	21 694 414.46

5 PASSIF

2.1 Situation nette :

Le poste « situation nette » correspond au solde des capitaux propres c'est-à-dire (capital, réserves reports à nouveau des exercices antérieurs. Il présente un solde positif au 31 décembre 2015 de 145 567 956.37 UIM et s'analyse comme suit :

	2015	2014
- Capital social	553 000 000.00	553 000 000.00
- Résultats net des exercices antérieurs	- 407 431 144.00	- 365 484 835.29
- Résultat net de l'exercice	<u>- 63 256 616.54</u>	<u>- 41 947 208.37</u>
Total	82 312 239.16	145 567 956.37

Conformément au décret n° 097 portant création de la société SAN, il ya lieu d'additionner les investissements réalisés par l'Etat au cours des exercices précédents au poste de capital social. Le montant de ces investissements s'élève 17 935 848 UIM. Ce qui aurait pour effet de corriger le montant de la situation nette.

2.2 DETTES A COURT TERME

Cette rubrique du bilan dégage un solde 173 011 803.00 UM au 31 décembre 2015 se décompose comme suit :

	2015	2014
-Fournisseurs et comptes rattachés	1 062 467.00	1 062 467.00
-Personnels et compte rattachés	12 487 665.00	12 729 696.00
-Etat et autres collectivités publiques	152 704 748.00	128 220 784.00
-Créditeurs divers	6 715 738.00	5 725 738.00
-Banques BMCI	89 470.00	0.00
Total	173 011 803.00	147 496 654.00

L'analyse de ce poste fait ressortir une augmentation des dettes envers l'Etat et les Collectivités publiques de 24 483 964.00 UM. Ce montant correspond aux retenues ITS, CNSS et CNAM non reversées pour l'exercice 2015. Par ailleurs, les échéances de paiement prévues dans le protocole d'accord que la SAN a signé avec la CNSS n'ont pas été honorées en 2015.

Il est à noter que la situation financière de la SAN ne permet pas au 31 décembre 2015 de reverser ces cotisations, d'une part à cause d'une diminution des activités de la SAN, et d'autre part, le non versement de la subvention que l'Etat attribuait à la SAN les exercices précédents.

Le poste fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs et compte rattachés est composé essentiellement de dettes d'exploitation et s'élève au 31 décembre 2015 à 1 062 467.00 UM et s'analyse comme suit :

2. Caps tewfik	23 875.00
3. DCS Software	95 728.00
4. Ets MAON	55 680.00
5. Ets Med O. Abderrahmen	150 432.00
6. Est Sidi Med O. Abdel	274 367.00
7. Bechir & Co	136 800.00
8. Best Consul	500 000.00
9. Toyota Mauritanie	67 124.00
10. CDD Informatique	39 000.00
11. Agence Maur. D'information	100 000.00
12. Ets EMAO	54 000.00
13. SODIA	74 900.00
14. Ets El Kheir	90 935.00
15. EMAML	24 365.00
16. Ets Med O. Ahmeimid	23 995.00
17. SNDE	191 061.00
18. M3 SARL	78 103.00
19. Ets Hamady N' Diaye Pompier	20 833.00
20. Japes-Saad Bouh O/Sidaty	350 260.00
21. Divers	35 405.00
Total	2 386 863.00

Remarque :

Ces soldes figurent au passif du Bilan depuis plusieurs années, il y a lieu de procéder à leur régularisation.

Les comptes fournisseurs de service et d'approvisionnement MAURITEL SA et SOMELEC dégagent un solde débiteur respectivement de 142 186 UM et 1 182 211 UM. Ces deux postes doivent donc être transférés à l'actif du Bilan sous la rubrique « Fournisseurs débiteurs » ou dans un compte d'avance et acompte et non au Passif en diminution de la dette d'exploitation :

Mauritel	142 185
Somelec	<u>1 182 211</u>

Total 1 324 396

La dette totale de l'entreprise s'élève à 2 386 863.00 UM et ne peut être compensée par les comptes fournisseurs débiteurs.

Il est à noter que les services comptables n'ont pas procédé à la réaffectation du poste « fournisseur débiteur » à l'actif du bilan. Il est demandé de régulariser la présentation du bilan à la clôture de l'exercice 2016.

Personnel et Comptes rattachés :

Le poste personnel et comptes rattachés comprend les dettes de personnel provisionnées pour des congés payés et des arriérés des jours fériés (au niveau des abattoirs, sur la base d'une liste établie par le service du personnel). Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 12 439 380.00 UM et s'analyse comme suit :

	2014	2014
Arriérés jours fériés :		48 285.00
Dettes provisionnées congés payés	<u>12 439 380.00</u>	<u>12 439 380.00</u>
Total	12 439 380.00	12 729 696.00

Etat et autres collectivités publiques

La rubrique « Etat et collectivités publiques » correspond aux dettes relatives aux impôts et taxes et versements assimilés retenus sur les opérations réalisées au cours de l'exercice avec des fournisseurs d'exploitation et aux cotisations salariales et patronales prélevées sur les salaires et indemnités du personnel de à verser aux organismes sociaux (CNSS). Ces retenues sont indument perçues par la société SAN. Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 152 704 748.00 UM contre 128 220 784.00 UM en 2014 et se détaille comme suit :

IMF retenus à la source

L'IMF est déduit des factures fournisseurs pour toutes les transactions réalisées avec l'Etat au taux de (2.5%) et normalement reversé sur le compte du Trésor Public. Ce poste totalise 6 741 124.00 UM au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

	2015	2014
Report à nouveau exercice précédent	6 355 967.00	5 812 041.00
Variations de l'exercice 2015	<u>385 657.00</u>	<u>543 926.00</u>
Total	6 741 124.00	6 355 967.00

TVA

La TVA collectée sur les factures fournisseurs au taux de 14 % n'est pas systématiquement reversée au compte du Trésor Public. La société devrait procéder au reversement des retenues opérées sur les factures immédiatement après le règlement des fournisseurs, cette pratique éviterait ainsi à la SAN de s'endetter par le cumul des sommes précomptées. Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 24 181 598.00 UM et s'analyse comme suit :

	2015	2014
Report à nouveau exercices antérieurs	22 028 499.00	19 311 530.00
Variation exercices 2015	<u>2 153 099.00</u>	<u>2 726 969.00</u>
Total	24 181 598.00	22 038 499.00

L'ITS (Impôts retenus sur les salaires du personnel de la société).

La dette relative à cet impôt est très élevée (plus de 60% de la dette due à l'Etat et près de 50% de la dette totale de la société. Il est recommandé de reverser régulièrement ces retenues opérées sur les salaires au Trésor Public conformément à la réglementation en vigueur ou obtenir du Ministère des Finances une remise gracieuse de ces impôts.

Les retenues sur les salaires n'ont pas été versées depuis plusieurs années. Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2015 à 86 745 703.00 UM et s'analyse comme suit :

	2015	2014
Reports à nouveau exercices antérieurs	81 588 213.00	76 383 328.00
Retenues salariales exercice 2015	<u>5 157 490.00</u>	<u>5 204 885.00</u>
Total	86 745 703.00	81 588 213.00

Cotisations CNSS

Ce poste normalement devrait figurer soit dans la rubrique « organismes sociaux » ou dans un poste « dette sociale » ou dans la rubrique « personnel et compte rattachés », car il s'agit de dettes (retenues CNSS) relatives aux charges salariales et patronales qui n'ont pas fait l'objet de versement depuis plusieurs années. Le solde « dette sociale » s'élève au 31 décembre 2015 à 26 956 465.00 UM et s'analyse comme suit :

	2015	2014
- Reports à nouveaux exercices précédent	17 539 803.00	17 332 361.00
- Cotisations exercices 2015	9 416 662.00	8 249 966.00
Cotisations versées au cours de l'exercice	<u>0.00</u>	<u>-8 042 524.00</u>
Total	26 956 465.00	17 539 803.00

Il est à noter que la SAN n'a versé aucune cotisation de l'exercice. Il ressort de l'analyse du compte, qu'aucun versement n'a été effectué au titre du protocole d'accord signé avec la CNSS.

Cotisations CNAM

La CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) est une structure qui a été mise en place par l'ETAT dans le cadre de l'AMO (assurance maladie obligatoire) pour garantir la couverture des risques et frais de santé inhérents à la maladie ou accident en mutualisant les risques au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat, le personnel des Forces Armées et employés du secteur parapublic. Ces cotisations sont de 4% et retenues à la source sur l'ensemble des rémunérations perçues, y compris les indemnités et primes. Ce compte enregistre au 31 décembre 2015 un solde de 8 079 858.00 UM et s'analyse comme suit :

	2015	2014
CNAM, prélèvements obligatoires	8 079 858.00	698 303.00

Créditeurs divers

Le poste créditeurs divers enregistre les opérations relatives aux taxes ou redevances à verser à la commune El Mina, les frais d'avocat Habib Ould Diah (Il s'agit d'une assistance juridique payée au forfait de 50 000 UM/ mois depuis le 1^{er} juin 2004) résilié en 2012, les honoraires du Commissaire aux comptes relatives aux états financiers 2010, les honoraires de Maître Elemine O. Ahmed (représente des employés suite à un différend avec le personnel de l'abattoir de Tenweich).

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2015 à 6 715 738.00 contre 5 725 738.00UM au 31 décembre 2014 et s'analyse comme suit :

	2015	2014
Abdoul Aziz Ba Assistant comptable	990 000.00	
Redevances Commune El Mina	1 010 000.00	1 010 000.00
Maitre Habib Ould Diah	2 300 000.00	2 300 000.00
Cabine t Gleguem Ahmed Salem	280 000.00	280 000.00
Cabinet BSD & Associés	284 000.00	284 000.00
Honor.maitre ElemineO/Ahmed	<u>1 851 738.00</u>	<u>1 851 738.00</u>
Total	6 715 738.00	5 725 738.00

6. NOTES EXPLICATIVES DES COMPTES DE CHARGE

Cette rubrique correspond à l'ensemble des charges relatives à l'achat des approvisionnements non stockés, fournitures des bureaux et autres matières et fournitures qui ont été consommées par le Siège et les abattoirs (notamment pour les combustibles, carburant et lubrifiants) Elle est ventilée par poste budgétaire comme suit :

Eau et électricité

Abattoir El Mina, eau	752 379.00		
Direction générale eau	<u>68 741.00</u>	821 1201.00	
Abattoir El Mina électricité	20 042.00		
Direction générale électricité	<u>332 815.00</u>	<u>352 857.00</u>	1 173 977.00

Carburant et lubrifiants

Equipes d'abattage	3 600 000.00
Groupes électrogènes	440 000.00
Huiles camions bennes	197 100.00

Siège direction générale	<u>810 000.00</u>	<u>5 047 100.00</u>	5 047 100.00
--------------------------	-------------------	---------------------	--------------

Fournitures de bureau

Fournitures administratives	563 078.00		
Recharges cartouche imprim.	124 058.00		
Photocopies	32 660.00		
Traduction documents	40 190.00		
Impression carnets de reçus	202 800.00		
Fournitures diverses (rideaux,install)	<u>745 400.00</u>	<u>1 708 186.00</u>	1 708 186.00

Fournitures d'entretien

Produits d'entretien El Mina	763 860.00		
Produits d'entretien Tenweich	<u>2 206 400.00</u>	<u>2 970 260.00</u>	2 970 260.00

Fournitures vêtements de travail

Vêtements de travail	1 331 100.00	1 331 100.00	1 331 100.00
----------------------	--------------	--------------	--------------

Location et charges locatives

Location camion benne	879 033.00	879 033.00	879 033.00
-----------------------	------------	------------	------------

Réparation et Entretien réparation Siège

Réparations plomberie	32 400.00		
Réparation installations/Electriques	241 100.00		
Menuiserie et divers	<u>497 000.00</u>	770 500.00	770 500.00

Réparation et entretien abattoir Tenweich

Vidanges produits liquides (sang)	384 000.00		
Menuiserie	125 200.00		
Plomberie	318 300.00		
Matériels d'exploitation	369 500.00		
Divers entretiens	<u>345 120.00</u>	<u>1 542 120.00</u>	1 542 120.00

Réparation et entretien matériels informatiques

Maintenance informatique	825 000.00		
Réparation matériel informatique	175 000.00		
Réparation Climatiseurs	<u>507 000.00</u>	<u>1 507 000.00</u>	1 507 000.00

Réparation et entretien matériels d'exploitation

Réparation moto-pompe	314 500.00		
Recharges lames de scies	1 089 280.00		
Réparation treuils	100 000.00		
Réparation bennes	<u>38 600.00</u>	<u>1 542 380.00</u>	1 542 380.00

Réparation et entretien matériels de transport

Réparation Bus SG 8918 RIM	121 800.00		
Réparation benne SG 0925 RIM	3 132 480.00		
Réparation L.Cruiser SG9379RIM	542 240.00		
Réparation Nissan SG9707RIM	<u>361 100.00</u>	<u>4 157 620.00</u>	4 157 620.00

Frais de transport

Transport personnels abattoirs	1 015 600.00	1 015 600.00	1 015 600.00
--------------------------------	--------------	--------------	--------------

Frais de mission

Frais déplacement Président CA	509 520.00	509 520.00	509 520.00
--------------------------------	------------	------------	------------

Frais de réception

Frais de réunion du Conseil d'Adm.	43 820.00	43 820.00	43 820.00
------------------------------------	-----------	-----------	-----------

Frais de téléphone Internet

Frais de Télécommunication	904 631.00	904 631.00	904 631.00
----------------------------	------------	------------	------------

Honoraires et Assistance technique

Prestations MDR	3 276 000.00		
-----------------	--------------	--	--

Prestations Commune El Mina	1 040 000.00		
Consultant règl intérieur SAN	680 000.00		
Honoraires Dia	2 240 000.00		
Honoraires Aziz Ba Assist Compt.	2 400 000.00		
Consultant Manuel de gestion	720 000.00		
Hon. Commissaire aux Comptes	1 368 000.00		
Prest. lutte contre abattage clandest.	1 078 000.00		
Prestations Police Toujounine	1 225 000.00		
Prestations Police El Mina	2 450 000.00		
Prestations Maouloud	225 000.00		
Hon/ Maître Elemine	2 400 000.00		
Prestations MAE	5 474 079.00		
Prestations Khadijetou	111 160.00		
Etude DAO Equipts	250 000.00		
Prestations Cheikh Md Mahmoud	<u>71 576.00</u>	<u>25 008 815.00</u>	25 008 815.00
Frais bancaires			
Frais de tenue de compte agios	88 610.00	88 610.00	88 610.00
Frais Conseil d'administration			
Jetons de présence 2 sessions CA	840 000.00		
Jetons de présence Conseil de gestion	<u>270 000.00</u>	<u>1 110 000.00</u>	1 110 000.00
Frais de personnel			
Salaires et appointements	91 467 453.00		
Indemnités de congés payés	3 325 885.00		
Indemnités et gratifications	200 000.00		
Charges patronales CNSS	8 834 947.00		
Charges patronales CNAM	<u>4 097 357.00</u>	<u>107 925 642.00</u>	107 925 642.00
Dotation aux amortissements			
Dotation exercice 2015	19 963 301.00	19 963 301.00	<u>19 963 301.00</u>
Total charges			179 199 216.54

7. NOTES EXPLICATIVES D ES COMPTES DE PRODUITS

Recettes d'abattage : **115 942 600.00 UM**

Cette rubrique correspond aux ventes de prestations des camelins, ovins et bovins au niveau des abattoirs de Tenweich et d'El Mina. Elle se détaille comme ci-après :

- Ventes prestations Camelins Tenweich :	88 334 800.00
- Ventes prestations Ovins, Caprins El Mina :	<u>27 607 800.00</u>
Total	115 942 600.00

ANNEXES

**SOCIETE DES ABATTOIRS DE NOUAKCHOTT
S.A.N.**

**DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Rapprochement de la caisse au 31/12/2015

Billets

5 000	-	-
2 000	1	2 000
1 000	3	3 000
500	3	1 500
200	-	-
100	-	-
Pièces		
50	1	50
20	2	40
10	-	-
5	1	5
Total		6 595

Solde dans le journal Caisse

6 593

Différence :

2

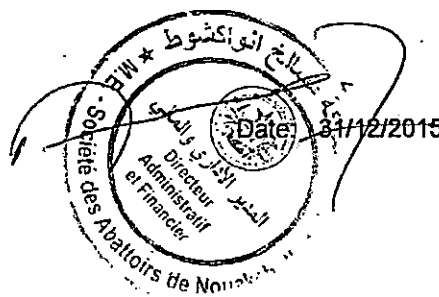
Préparé par Nom : Seloua Mint Moulaye Ely

Signature

Date: 31/12/2015

Approuvé par Nom : Med Abdellahi Ould Sebrou

Signature



SOCIETE DES ABATTOIRS DE NOUAKCHOTT (SAN)

ETAT DE RAPPROCHEMENT AU 31 DECEMBRE 2015

Intitulé du compte : **SAN**

Numéro du compte : 01492360151/10

31/12/2015

[illegible]

L'Assistant Comptable

Le Directeur Administratif et Financier

SOCIETE DES ABATTOIRS DE NOUAKCHOTT (SAN) --- --

ETAT DE RAPPROCHEMENT AU 31 DECEMBRE 2015

Intitulé du compte : SAN

Numéro du compte : 01001281201-26

31/12/2015

COMPTE BAMIS A LA SAN				COMPTE SAN A LA BAMIS			
DATE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT	DATE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
31/12/2015	SOLDE	813 142,53		31/12/2015	SOLDE		813 142,53
TOTAUX		813 142,53	-	TOTAUX		-	813 142,53
SOLDES		813 142,53		SOLDES			813 142,53

L'Assistant Comptable



Le Directeur Administratif et Financier



CHARGES COMPAREES 2015-2014

Comptes	Postes	2015	2014	Variations totales
60	I. Achats d'approvisionnement non stockés	7 929 263,00	8 327 005,00	-397 742,00
606000	Eau et électricité	1 173 977,00	1 445 819,00	-271 842,00
606100	Carburant et lubrifiants	5 047 100,00	6 024 000,00	-976 900,00
606600	Fournitures de bureau et informatique	1 708 186,00	857 186,00	851 000,00
60	II. Fournitures outillage de production	4 301 360,00	3 765 220,00	536 140,00
606500	Fournitures matériel et produits d'entretien	2 970 260,00	2 473 220,00	497 040,00
606700	Vêtements de travail	1 331 100,00	1 292 000,00	39 100,00
62	III. Charges externes liées à l'investissement	10 398 653,00	17 220 342,00	-6 821 689,00
620000	Locations et charges locatives	879 033,00	50 500,00	828 533,00
621000	Entretien et réparations siège SAN	770 500,00	840 250,00	-69 750,00
621200	Entretien et réparation bâtiments Tenweich	1 542 120,00	6 307 485,00	-4 765 365,00
621220	Entretien et réparation bâtiments El Mina		391 000,00	-391 000,00
621400	Entretien et réparation matériel d'exploitation	1 542 380,00	3 941 267,00	-2 398 887,00
621500	Entretien et réparation véhicules	4 157 620,00	4 894 320,00	-736 700,00
621600	Entretien et réparation matériel informatique	1 507 000,00	795 520,00	711 480,00
623000	Primes d'assurance			0,00
624000	Etudes et recherches			0,00
63	IV. Charges externes liées à l'activité	27 570 996,68	21 834 017,66	5 736 979,02
630000	Frais de transport	1 015 600,00	495 000,00	520 600,00
631500	Frais de mission	509 520,00	184 240,00	325 280,00
631700	Frais de réception	43 820,00	12 350,00	31 470,00
632000	Frais postaux et communications	904 631,00	707 256,00	197 375,00
633000	Honoraires	25 008 815,00	20 192 500,00	4 816 315,00
634000	Publicité et propagande		150 000,00	-150 000,00
635000	Frais bancaires	88 610,68	77 671,66	10 939,02
638000	Frais divers		15 000,00	-15 000,00
64	V. Chargez et pertes diverses	1 110 000,00	989 840,00	120 160,00
643000	Frais de conseil d'administration,	1 110 000,00	989 840,00	120 160,00
65	VI. Frais de personnel	107 925 642,00	117 871 537,00	-9 945 895,00
650000	Salaires et appointements	94 993 338,00	106 150 148,00	-11 156 810,00
652000	Charges patronales CNSS	8 834 947,00	7 246 120,00	1 588 827,00
652100	Charges patronales CNAM	4 097 357,00	4 475 269,00	-377 912,00
68	VII. Dotation aux comptes d'amortissement	19 963 301,86	20 218 646,68	-255 344,82
680000	Dotation aux amortissements 2015	19 963 301,86	20 218 646,68	-255 344,82
	Totaux	179 199 216,54	190 226 608,34	-11 027 391,80

PRODUCTIONS COMPAREES 2015 - 2014

Comptes	Postes	2015	2014	Variations totales
70	Production et prestations	115 942 600,00	122 279 400,00	-6 336 800,00
701000	Recettes d'abattage camilins bovins	88 334 800,00	95 900 000,00	-7 565 200,00
701330	Recettes d'abattage ovins caprins	27 607 800,00	26 379 400,00	1 228 400,00
74	Produits et profits exceptionnels	0,00	26 000 000,00	-26 000 000,00
740000	Produits et profits exceptionnels			
760000	Subvention d'exploitation		26 000 000,00	-26 000 000,00
80		63 256 616,54	41 947 208,34	21 309 408,20
630000	Perte de l'exercice	63 256 616,54	41 947 208,34	21 309 408,20
80		179 199 216,54	190 226 608,34	-11 027 391,80